

*Réunion de rentrée de la rectrice : prise de parole d'Hugues Broustail, secrétaire académique SNPDEN Caen.*

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et messieurs, chers collègues,

Permettez-moi en avant-propos de souhaiter à chacun d'entre nous dans nos fonctions respectives une rentrée aussi sereine que possible dans un contexte que nous savons anxiogène pour nos élèves, leurs parents et nos personnels.

Inutile d'espérer une rentrée techniquement réussie, on le sait déjà. Elle le sera. Sans ironie. Sans doute grâce à l'implication de l'ensemble des personnels actifs pendant une partie de l'été dans les services déconcentrés, sans doute grâce aussi à l'engagement des personnels de direction dans les EPLE.

Mais encore faudra-t-il que notre institution tienne ses promesses dans la durée et conduise son équipage à destination sans heurts.

Si comme tout pédagogue, nous sommes par principe résolument optimistes, et vos propos nous y encouragent, l'expérience des années écoulées nous incite à une grande prudence. Notre profession est sur le qui-vive. Le décès d'une de nos collègues dans l'académie d'Orléans Tours au début de l'été nous afflige et nous rappelle, s'il en était besoin, la nécessité de nous protéger des agressions que nous subissons. Nous souhaitons rendre hommage à notre collègue aujourd'hui.

Nous vous l'avons écrit, Madame la Rectrice, dans un long courrier daté du 16 juillet. Les personnels de direction avaient besoin d'entendre qu'ils ont votre écoute et votre protection et que vous pouvez porter leurs inquiétudes et leur désarroi auprès de Monsieur le Ministre. Vous l'avez fait ce matin et nous vous en remercions.

S'il est un invariant depuis 4 ans, c'est le refus de Monsieur le Ministre à communiquer avec ses cadres avant de communiquer avec les médias. Nous en avons encore subi les conséquences le week-end dernier -lorsqu'il a réservé au JDD la primeur du dévoilement du niveau de protocole prévu pour la rentrée. Nous l'avons maintes fois dit et répété , BO FM ou JO DD , cela nous est insupportable.

La gestion de la crise sanitaire entre dans son troisième exercice avec de nouvelles mesures à mettre en œuvre pour les équipes de direction. Pensée solidaire pour nos collègues des académies confrontées brutalement à la 4ème vague, nous pensons en particulier aux territoires ultramarins. Si nous pouvons nous satisfaire d'un protocole connu à l'avance, de nombreuses questions restent aujourd'hui sans réponse, obligeant une fois encore les personnels de direction à s'exposer personnellement pour s'adapter au contexte de leur établissement. Il en va de la question des internats, des alternants, des PFMP, de l'organisation des réunions parents-professeurs, des sorties et voyages pédagogiques, des ASA, de l'enseignement de l'EPS, du fonctionnement des sections sportives pour laquelle nous avons des lignes directrices mais pour lesquelles il nous manque des fiches pratiques,...

En ce qui concerne la vaccination, nous le répétons : chacun à sa place. Notre rôle se limitera à la distribution des autorisations parentales et à la mise à disposition, si nécessaire, des locaux. Nous attirons votre attention sur la nécessité de bien calibrer l'opération pour éviter de réitérer le fiasco des autotests, dossier géré par notre ministère façon Gosplan.

Nous avons reçu, Madame la Rectrice, votre demande à ce que nous relayons auprès des familles l'incitation à se faire vacciner. Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre crédit auprès des familles mais nous vous rappelons que les lycées normands ainsi que les collèges de 3 départements sur 5 ne disposent plus d'ENT pour communiquer. Il est hors de question que nous consacrons des heures de compilation d'adresses mails pour envoyer un message à des parents sans outil adapté pour le faire. En outre, nous constatons que quelques familles dans d'autres académies commencent déjà à réagir assez violemment à ce qu'ils considèrent comme une intrusion inacceptable de l'établissement dans leurs choix de vie et s'en prennent ouvertement aux personnels de direction. Nous invitons donc chaque collègue d'une part à attendre que les outils soient en place pour envoyer ces mails et d'autre part vous fassent parvenir les réclamations parentales via l'adresse de votre cabinet pour qu'une réponse officielle puisse être donnée aux familles.

Concernant la préparation de rentrée, la situation semble meilleure que l'an dernier à la même période. Nous vous avons néanmoins alerté sur les effets que produira inévitablement l'explosion des heures supplémentaires (fin des remplacements de courte durée, refus de missions de professeur principal ou de professeur référent, arrêts de travail en augmentation et difficultés de remplacements...) et avons également formulé notre

mécontentement face à la déconstruction par les services rectoraux ou départementaux des couplages de postes construits entre établissements. Nous sommes heureux que ce message soit passé et souhaitons effectivement être associés au groupe de travail.

Nous aimerions, Madame la Rectrice, vous entendre sur les solutions qui ont éventuellement été trouvées pour faire face aux difficultés générées par la nomination des contractuels alternants (emplois du temps sur 2 jours, remplacement par des contractuels sur la première partie de l'année) et avoir un retour sur vos échanges avec l'INSPE.

Nous ne reviendrons pas ce matin sur la situation des assistants d'éducation ou des PIALs qui sont des sujets qui nous ont profondément irrité mais appelons de nos vœux un réel travail collaboratif sur ces sujets, comme sur d'autres.

Nous réitérons également notre demande de mise en place dans les meilleurs délais de groupes de travail sur l'orientation et sur l'évaluation en lycée suite à l'abandon des E3C et l'exigence de mise en œuvre de projet d'évaluation dans les EPLE (texte paru cet été). Sans nul doute, l'accompagnement par les corps d'inspection nous sera d'une grande aide. Nous souhaitons également un retour sur la procédure d'affectation en internat ainsi que la poursuite des groupes de travail sur les examens qui ont sans doute un peu contribué à éviter le fiasco qui a pu avoir lieu dans d'autres académies et nous nous félicitons de l'esprit constructif qui a régné tout au long de l'année sur ce sujet.

Concernant nos conditions d'exercice, nous espérons que l'année 2021-2022 permettra effectivement aux personnels de direction d'ouvrir un compte épargne temps mais également de l'alimenter et d'en tirer bénéfice comme cela se fait depuis de nombreuses années dans certaines académies. Nous espérons également poursuivre le travail initié en fin d'année scolaire sur la fiabilisation des données avec un guide complet des bons usages numériques des applications. Nous continuons à appeler de nos vœux une réelle transparence dans les opérations de mobilité mais nous savons que c'est au ministère que s'effectue le blocage. Comme vous le souhaitez avec un certain enthousiasme, les personnels de direction seront acteurs de la nouvelle feuille de route RH dont l'académie s'est dotée après le Grenelle de l'Education, ils aimeraient, et c'est un chef d'établissement vieillissant qui le formule au nom de ses collègues, ils aimeraient néanmoins en être aussi les sujets comme toutes les autres catégories de personnels.

Et en matière de gestion des ressources humaines, cela nous apparaît comme une grave erreur de vouloir que les chefs d'établissement évaluent les chefs d'établissement adjoints. Nous tenons donc à rappeler que nous continuons à refuser l'évaluation des chefs d'établissement adjoints par le chef d'établissement.

Notre École doit affronter de nombreux défis (sanitaires, sécuritaires, pédagogiques...). En tant qu'organisation syndicale, notre mot d'ordre, en ce début d'année, est d'inviter les collègues, dans le contexte actuel, à concentrer leur énergie sur l'essentiel et à délaissier tout ce qui ne présente pas d'intérêt pour l'établissement et la réussite des élèves.

Plus que jamais nous devons être loyaux. C'est un sujet, Mme la Rectrice, nous le savons, qui vous tient à coeur et à nous aussi. La loyauté n'est pas négociable et vous pouvez compter sur nous. Mais cette loyauté, nous la devons d'abord aux élèves, à l'esprit Républicain et à celui des Lumières et à notre idéal d'éducation de tous. Nous ne sommes pas de simples courroies de transmission, Nous revendiquons en tant que cadres responsables le droit à l'interprétation du travail prescrit. Responsables, nous rendons compte lorsqu'il y a un écart entre le prescrit et le réalisé. Et surtout, la loyauté ne peut se construire que dans la confiance. Madame la Rectrice, nous vous entendu ce matin et comptons sur vous en cette rentrée pour nous redonner confiance en nos missions et notre rôle.

Je vous remercie.